Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 24 Juillet 1907. — No. 37

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Nos Affaires Municipales

Procès verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de St. Boniface, tenue le 12 juillet, 1907.

Présents Son Honneur le Maire Bertrand au fauteuil et les conseillers Howden, Metcalfe, Collin et Gauvin.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture de l'avis de convocation suivante :

St. Boniface, 11 Juillet, 1907.

A messieurs les Conseillers de la Ville de St. Boniface.

Messieurs,

J'ai été prié par son Honneur le Maire de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour vendredi le 12 Juillet courant à huit heures de l'après-midi, au lieu ordinaire des séances du Conseil, pour considérer un rapport du comité spécial nommé pour préparer une nouvelle division de la Ville en quartiers. Vous êtes respectueusement prié d'y assister.

Votre tout dévoué,

J. B. Coté,
Secrétaire-Trésorier.

Proposé par le Cons. Metcalfe, secondé par le Cons. Howden "that the Council adjourns for a few minutes to consider the report of the special committee." Agréé.

Messieurs Edwin Loftus et John Anderson parlent au Conseil au sujet de la nouvelle division de la Ville en quartiers.

Le Conseil se forme en comité genéral sous la présidence du conseiller Gauvin. Après deliberation le Comité se lève et fait rapport par son président que le rapport du comité spécial a été adopté malgré un amendement proposé par le conseiller Howden, secondé par le Cons. Metcalfe, qui proposèrent d'étendre les limites du quartier No. 3 jusqu'au milieu de la rue Marion. Les conseillers Collin, Gauvin et Son Honneur le Maire votèrent contre l'amendement qui a été declaré perdu et il propose s'il a un secondeur que le rapport du comité spécial soit adopté tel que lu.

La notion du cons. Gauvin est déclarée perdu, aucun conseiller n'ayant voulu la seconder.

Proposé par le cons. Collin, secondé par le cons. Howden que la séance s'ajourne. Agréé.

Le 15 Juillet, la séance est continuée.

Présents Son Honneur le Maire Bertrand au fauteuil et messieurs les conseillers Howden, Metcalfe, Collin, Gauvin, Pelletier, Jean, et Marion.

Les différentes communications sont lues.

Le conseiller Gauvin présente le dix-huitième rapport du comité des Finances, en ces termes :

Votre comité recommande :

1. Que la lettre de Willson Stationery soit filée.

2. Que le rapport de M. Joseph Bernier, donnant la liste des titres à obtenir pour l'ouverture de ruelles soit filé.

3. Que la demande du *Telegram* lui soit accordée et qu'une copie des minutes du Conseil lui soit envoyée.

4. Qu'il soit répondu au Winnipeg Trades and Labor Council que le Conseil ne peut pas changer la première décision du comité et que l'annonce leur soit offerte comme précédemment.

5. Que le Secrétaire-Trésorier et Son Honneur le Maire soient autorisés de signer un billet payable le 25 Août, en faveur de la Banque d'Hochelaga, pour la somme de $250,000.00, portant intérêt au taux mentionné par le gérant de la Banque dans sa lettre du 12 courant.

6. Que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé de faire imprimer immédiatement les débentures que la Ville offre en vente, et qu'elles soient déposées en lieu sûr, à la Banque d'Hochelaga.

Ce rapport est adopté.

Le conseiller Pelletier présente le vingt-deuxième rapport du comité des Travaux Publics, en ces termes :

Votre comité recommande :

1. Attendu qu'une pétition est circulée et signée par un nombre de contribuables suffisant pour empêcher la construction d'un pavage permanent sur le chemin Dawson, depuis la ligne Sud du terrain de l'exposition jusqu'au Chemin Springfield, que l'ingénieur reçoive instruction de suspendre les travaux à cet endroit, en attendant que la chose soit réglée.

2. Que les travaux du pont de la Seine ne devraient pas commencer maintenant vu que la permission du gouvernement n'est pas encore arrivée.

3. Que les fournisseurs de la Ville soient prévenus par l'Ingénieur, de ne plus expédier de sable, gravier, pierre cassée et ciment.

Ce rapport est apopté.

Le conseiller Howden présente le huitième rapport du comité de santé en ces termes:

Votre comité recommande ;

1. Qu'il soit répondu a M. André Parent que le Conseil est à préparer un règlement imposant une license aux vidangeurs et que par ce règlement il devra être protégé contre les étrangers qui viennent faire ce travail dans la Ville.

2. Que le constable sanitaire soit notifié que des plaintes ont été reçues contre les boîtes de fosses d'aisance qui n'ont pas été nettoyées et qu'il soit prié de donner avis aux délinquants d'avoir à se conformer au règlement de santé sous le plus court délai sous peine d'amende.

3. Que la réquisition de M. Liguori Gagné, constable sanitaire, pour deux fourches en fer, soit accordée.

Ce rapport est adopté.

Proposé par le conseiller Collin, secondé par le conseiller Gauvin qu'il soit répondu à M. Liguori Gagné, gardien d'enclos, au sujet des animaux errants de bien vouloir faire observer le règlement concernant les animaux errants et de poursuivre toute personne violant le dit règlement et que messieurs Nelson Jackson et Robert Orr de Norwood soient avisés de cette décision. Agréé.

Proposé par le conseiller Gauvin, secondé par le conseiller Collin qu'un comité spécial composé des conseillers Pelletier, Cusson et Marion, soit nommé pour déterminer les devoirs des employées de la Ville et faire des règles pour l'administration des départements en général et faire rapport au Conseil. Agréé.

Proposé par le conseiller Marion, secondé par le conseiller Pelletier qu'un comité composé de Son Honneur le Maire et du conseiller Gauvin soit chargé de fournir les planches d'imprimerie (cuts) des bâtisses qu'ils jugeront à propos d'insérer dans l'album publié par la Winnipeg Trades and Labor Council. Agréé.

Les communications et comptes dont le Conseil n'a pas disposé sont référés aux comités dont ils relèvent.

Et la séance est levée.

Au Couvent de Saint-Norbert

Je compte sur l'indulgence de mes lecteurs pour excuser mon retard à donner un petit compte rendu de la Distribution des prix qui a eu lieu dans cette institution le 28 juin dernier. Sa Grandeur Monseigneur Langevin rehaussait, par sa présence, la solennité du moment. Le R. P. Jean-Baptiste, O. C. R, Supérieur du Monastère de Notre-Dame-des-Prairies et plusieurs Messieurs prêtres accompagnaient Sa Grandeur. La séance s'ouvrit par un duo, exécuté avec entrain par six élèves ; puis eut lieu une intéressante lecture du pour-cent des notes obtenues pendant toute l'année par les élèves des différents grades académiques. Huit élèves augmentèrent le nombre des couronnes et plusieurs graduèrent Aspirantes et Candidates

Les médailld'or et d'argent furent distribuées comme suite : Instruction Religieuse, médaille d'or offerte par Sa Grandeur Monseigneur L'Archevêque, décernée à Mlle Francis Thornton.

Prix des prix, Couronne d'Honneur offerte par le Rev. A. A. Cherrier au nom de l'Illustrissime et Révérendissime Feu Mgr. Ritchot, décernée à Mlle Odila Mondor

Excellence, Cours Supérieur, Médaille d'or offerte par le Rév. M. Deshayes, décernée à Mlle Diana Paradis.

Mathématiques, Cours intermédiaire, médaille d'argent présentée par un bienfaiteur insigne et ami dévoué de cette maison, décernée à Mlle Charlotte Bohémier.

Musique, Sénior: Médaille d'or présentée par Mlle A. Mathieu, décernée à Mlle Alice Laporte.

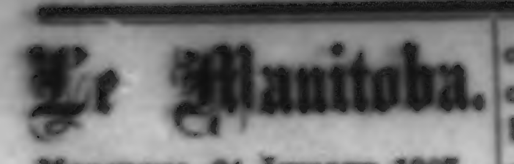
Théorie Musicale, Médaille presentée par Madame Zachée Laporte, décernée à Mlle Lizzie Kristoff.

Excellence, Conduite, médaille d'or présédtée par le Rév. M L. de G. Belanger, décernée à Mlle Joséphine Lavallée.

Economie domestique, médaille présentée par M. O. Pirson, décernée à Mlle Evélina Champagne.

La classe des garçons ajouta une note joyeuse, au bonheur du jour en nous faisant entendre un joli morceau de fanfare.

Une adresse pleine de reconnaissance fut lue à Sa Grandeur par Mlle Diana Paradis. Monseigneur remercia les élèves, et leur recommanda trois choses à pratiquer toute leur vie, mais surtout à l'heure actuelle : 1° avoir un principe religieux dans toutes leurs actions ; 2° l'étude de la langue française ; 3° l'amour du travail. Sa Grandeur remercia aussi M. le Curé Cloutier pour le grand intérêt qu'il porte au progrès intellectuel de l'enfance, et une paternelle bénédiction vint clore cette intéressante distribution des prix.



MERCREDI, 24 JUILLET 1907

Notes Politiques

La politique ne chôme point dans la province de Québec. Les assemblées publiques s'y succèdent rapidement, amenant chacune leur sensation.

Samedi, le 13 juillet, c'était à Montmagny, où l'on s'attendait que M. Bourassa jetterait au vent son mandat de député fédéral pour rentrer dans l'arène provincial.

Une rumeur à cet effet courait pour ainsi dire les chemins depuis quelques jours. Sous ce rapport, il y a eu déception. L'assemblée a bien eu lieu, mais M. Bourassa n'a pas démissionné. En quoi, selon nous, il a été sage.

M. Bourassa croit qu'il n'est pas opportun pour lui de démissionner quand aucune élection n'est, pour le moment, en vue dans la province de Québec. Cela n'empêche point qu'il prenne intérêt à la politique locale de sa province. Et il le prouve tous les jours en s'exprimant très ouvertement sur les événements publics, gros ou petits, qui se déroulent au pied de la citadelle de la vieille cité où siègent les gros bonnets de la politique et sur les bords du St. Laurent. Dans ceux des derniers temps, les révélations qui se sont produites au cours des difficultés Prévost-Asselin lui semblent imposer des devoirs au gouvernement autres que de dissoudre les chambres. Cette dissolution lui paraîtrait très discutable. Il n'a guère de sympathies non plus pour l'immigration actuelle, laquelle lui paraît contenir plusieurs éléments déplorables. Il voudrait aussi de meilleures relations entre Québec et Ontario. En terminant, il a rendu hommage au mérite de M. Lavergne, son collègue, dont il était l'invité dans la circonstance.

Voilà quelques unes des pensées exposées dans le discours de M. Bourassa, si nous en croyons les dépêches.

En vérité il n'y a rien de bien incendiaire dans ce discours. C'est plutôt calme et réservé.

Nous ne pouvons que louer M. Bourassa de cette modération. Il est devenu par son talent et son indépendance, une personnalité dans notre monde parlementaire. Son prestige est incontestable. Il est appelé à devenir, s'il ne l'est déjà, un facteur important dans les rangs politiques. Nul ne saurait lui reprocher de bien peser ses déterminations avant de les prendre.

* * *

Une phrase, cachée dans une notice biographique, dit bien ce que le *Free Press* d'aujourd'hui pense des revendications catholiques en matière d'école. Parlant de la mort d'un M Finn, ministre protestant, cette feuille dit, par manière d'éloge pour le défunt, que celui-ci vint d'Ontario dans le Manitoba, pour encourager ses compagnons orangistes, dans la lutte qu'ils soutenaient "contre l'injustice" que le gouvernement Tupper cherchait à exercer contre eux par le Bill réparateur.

Il ne vient pas à l'idée du *Free Press* que l'injustice pouvait bien venir de l'autre coté.

* * *

L'hon. Edward Blake doit abandonner le parlement anglais où il siège depuis 15 ans.

M. Blake est un avocat distingué de Toronto. Entré au parlement canadien peu de temps après l'inauguration de la confédération, il y a joué un role éminent. Il fut le chef du parti libéral pendant plusieurs années. C'est lui qui proposa en chambre en 1890, la politique de la remise à la décision des tribunaux des questions comme celle que fit surgir la législature scolaire du Manitoba en 1890. Et quand M. Blake mit sa proposition devant les chambres, il avait particulièrement en vue cette difficulté du Manitoba. C'est M. Laurier, alors son lieutenant, qui, à cette époque, appuya M. Blake.

Après avoir servi son pays et le parti libéral pendant plusieurs années au parlement canadien, il vint un jour où la politique du parti libéral, dans des questions essentielles, ne lui fut plus agréable. Il s'en exprima dans un fameux discours qu'il fit dans Ontario. N'étant plus d'accord avec ses amis politiques, il quitta la vie publique au Canada, se rendit à Londres et devint peu de temps après, membre du parlement anglais. On crut pendant quelque temps qu'il deviendrait le chef des nationalistes irlandais. Sans parvenir à ce degré d'autorité, il s'incorpora cependant à ce parti et en est demeuré l'un des partisans distingués. Tout en remplissant ses devoirs parlementaires, il suivait assidument les séances du Conseil Privé. L'une des causes notables qu'il plaida devant ce tribunal fut celle des Catholiques du Manitoba, dans leur second appel sur la question scolaire. Son influense et sa science juridique étaient respectées au Conseil Privé.

M. Blake a été dans les années dernières, frappé d'une attaque de paralysie. Depuis lors, sa santé laisse à désirer. Le temps lui paraît venu de se retirer dans la vie privée.

On dit que M. Blake prendra sa résidence à Toronto.

L'EXPOSITION

C'est fini, depuis vendredi soir.

D'après les feuilles de Winnipeg, au delà de 100,000 personnes se seraient pressées dans l'enceinte réservées aux exposants et aux visiteurs. Selon nous il faut en rabattre. Quand on aura défalqué de ce chiffre, soi-disant officiel, les entrées doubles ou triples, et même décuplées, les enfants trop jeunes pour comprendre ce va et vient, ce chiffre de 100,000, en somme peu considérable pour un centre comme Winnipeg, apparaîtra plutôt surfait qu'audessous de la vérité.

A certains moments de la journée, la multitude semblait être en assez grand nombre. Mais où la voyait-on se diriger? Beaucoup de gens sérieux s'en allaient, il est vrai, vers les étables, où se trouvaient de beaux specimens de la race bovine, ou vers les étalages où l'on pouvait admirer de belles marchandises, contempler les productions de l'Ouest, y compris celles de la Colombie Britannique. Certes, il y a dans ces lieux du profit à retirer, de l'instruction à recevoir. Mais combien se dirigèrent, qui vers les champs de course, qui vers ces vilaines baraques qui ne renferment que des spectacles hideux, frivoles, inutiles, qui ne sont que des attrapes-nigauds ?

Est-ce pour cela que l'on remue toute une population ?

Sommes-nous plus riches et plus prospères qu'auparavant ?

L'argent qu'on débourse à ces sortes de choses, où va-t-il ?

A l'étranger !

Et des sommes considérables s'enfuient ainsi sans profit.

Nous comprenons que l'on s'amuse quelquefois. Mais les amusements que nous visons sont-ils sains ?

Quand le peuple courra après les saltimbanques, les grosses femmes, ou les castagnettes, croit-on qu'il y aura là de quoi nous vanter ?

Nous ne voudrions pas dire que les expositions se bornent à cela! Loin de nous cette affirmation ou cette pensée. Il y a des parties attrayantes, dignes d'une légitime curiosité. Mais il nous semble que celles-ci sont trop éclipsées par les autres!

Le gouvernement est-il justifiable de gratifier pécuniairement des attractions qui rentrent dans la sphère des entreprises privées et souvent burlesques ?

Que chacun s'exibe ou montre des ours, mon Dieu, nous sommes à une époque où nous ne sentons plus le courage de protéger la saine population contre d'aussi énervants spectacles et le silence devient de mise. Mais alors les expositions ne sont plus montées en vue d'instruire le peuple; elles ne sont plus que des foires.

Va pour les foires, mais appelons-les au moins de leurs noms: des foires!

Un reel danger

Le *Manitoba* de mercredi dernier contenait un mot mentionnant l'abondance des mauvaises herbes dans la province.

Le sujet est tellement important que nous désirons y revenir aujourd'hui encore.

Nos terres sont fertiles ; elles poussent un blé qui fait l'envie de bien d'autres contrées, mais cette fécondité de la terre même peut devenir un danger si nous permettons aux plantes parasites de s'emparer des champs. Celui qui voyage un peu dans le moment peut apercevoir le long des routes, quantité de chardons, moutarde, folle avoine et autres plantes absolument nuisibles à la culture.

Nos lois devraient imposer des pénalités sévères à ceux qui ne tiennent pas leur terre avec netteté. Et puis nos inspecteurs devraient être plus minutieux dans leurs recherches, plus alertes à l'ouvrage, plus complets, par conséquent dans leurs rapports au gouvernement.

A moins qu'on ne livre une guerre acharnée aux mauvaises herbes, on s'en repentira amèrement dans quelques années. Notre blé, alors, ne sera plus quoté comme le plus beau du monde. Ce sera un article de qualité inférieure. Avec d'autres contrées, nous appelons l'attention des autorités sur ce sujet, que nous considérons comme excessivement important.

Nous avons le sol le plus fécond du monde pour les céréales; ne le gaspillons pas par imprévoyance ou par paresse.

La Question scolaire aux Etats-Unis

Dans l'*Ave Maria* du 27 avril dernier, on lisait l'entrefilet fort intéressant que voici :

"Enfin nos frères séparés commencent à comprendre combien il est injuste d'obliger les catholiques à contribuer au soutien d'écoles que, en conscience, ils ne peuvent encourager. M. Robert Green, professeur distingué dans une école publique de New-York, au cours d'un article publié par lui dans la *Tribune*, fait la remarque suivante :

"Il m'est difficile à moi, en ma qualité d'instituteur, de saisir comment la demande des catholiques de revenir sur la question scolaire peut être regardée comme une attaque contre le système de notre instruction publique. C'est un fait, au moins dans cette ville, que si 25 personnes s'entendent pour déclarer que, dans nos écoles du soir, elles veulent étudier un sujet déterminé, on traite leur démarche comme une demande formelle, et un instituteur compétent est engagé pour y faire droit. Mais c'est également un fait que 70,000 à 80,000 enfants de cette ville, et environ 1,000,000 dans le pays tout entier, sont unanimes à réclamer une instruction non pas partielle, mais complète, et leur demande est ignorée. Il m'est difficile à moi, maître d'école, de croire qu'il puisse advenir aucun mal à la République si l'on accède à la demande des autorités scolaires paroissiales, lesquelles, quoi qu'il advienne, maintiendront leurs écoles, et resteront aussi loyales envers leur pays que si tout se passait selon exactement leur désir."

Il peut se passer un temps considérable avant que nos compatriotes consentent à remettre à l'étude la question scolaire, mais le jour où la chose se fera arrive sûrement. Jadis on nous accusait d'attaquer les écoles publiques, de ne pas être Américains, etc. Aujourd'hui on nous loue en maints endroits parce que nous exigeons l'enseignement de la religion dans l'éducation de nos enfants et que nous sommes disposés à faire des sacrifices pour le maintien d'écoles où Dieu a la première place.

Semaine Religieuse de Québec.

A VICTORIA

Les dépêches nous apprennent qu'une grande conflagration s'est produite à Victoria, C. A. hier soir.

M. Geo. Caron

Nous devons féliciter M. Geo. Caron, qui vient d'être nommé par le Gouvernement Roblin au poste important d'Inspecteur des Bureaux publics.

M. Caron succède à M. F. Luxton décédé il y a quelques semaines.

M. Caron est un des nôtres, qui fera honneur à ses compatriotes et à sa position.

FETE NATIONALE DES METIS

L'Union métisse St-Joseph a célébré dignement sa fête nationale à St-Vital, mardi le 16 du courant.

Le pique-nique, dans l'après-midi, a été très bien réussi. Les tables étaient bien garnies. Les courses ont été très intéressantes.

Le soir il y a eu discours prononcés par MM. J. E. Cyr, M. P. Joseph Bernier M. P. P., Martin Jérome, Horace Chevrier, Rousseau, Lagimodière.

Nous donnons ici le discours prononcé par M. Jérôme.

Nous félicitons les Métis de l'organisation de cette fête.

"Je vous remercie de l'honneur et la confiance que vous me témoignez en m'invitant à adresser la parole à l'occasion de cette grande fête. Je regrette cependant qu'étant venu ici plutôt pour entendre les paroles chaudes des orateurs nommés pour la circonstance et pour encourager le patriotisme, je ne pourrai certainement pas me rendre digne de la tâche que vous m'impesez; d'ailleurs après les éloquents plaidoyers patriotiques que vous venez d'entendre, je me demande ce que je pourrai bien vous dire pour vous intéresser davantage.

Je dois d'abord remercier ici publiquement les membres de cette association de l'honneur qu'ils m'ont encore une fois témoignés en me choisissant comme président honoraire de l'Association St. Joseph. Je l'accepte comme un témoignage de gratitude de votre part. et je vais vous dire pourquoi depuis la mort de notre regretté Louis Riel je ne crois pas me tromper en disant que j'ai été le seul Métis canadien-Français qui n'a jamais manqué une occasion de défendre la nation métisse dans les journaux à chaque fois que les métis ont été attaqués ; je n'ai jamais hésité un moment, je les ai défendus avec énergie. C'est pourquoi en m'honorant ainsi vous honorez toute la Nation, et vous me donnez du courage pour continuer à vous défendre.

Messieurs,

Les quelques pages de notre histoire, si fidèlement rapportée par les orateurs qui m'ont précédé doivent vous avoir sérieusement impressionnés;elles doivent avoir touché profondément vos âmes, et les hauts faits de vos ancêtres doivent rester gravés dans votre cœur et votre mémoire; cela vous donnera du courage pour continuer l'œuvre que nos pères ont si bien commencée, qu'ils nous ont laissée en héritage et dont nous avons la mission de continuer.

En consultant l'histoire nous constatons que dans les deux derniers mois de juin et de juillet se trouvent deux dates anniversaires de grands événements opérés au Canada ; en effet c'est le 9 juin 1534 que Jacques Cartier ce grand navigateur français débarquait sur les bords du grand fleuve, ce majestueux St-Laurent, qu'un grand nombre de ceux qui m'écoute en ce moment ont eu le plaisir de contempler.

Est-ce le simple hasard qui conduisit ce noble navigateur vers notre beau pays.

Est-ce le hasard qui dirigea nos ancêtres vers ces vertes plaines de l'Ouest.

Non, la Providence a voulu que les aborigènes de cette partie du Nouveau-Monde reçussent de nos pères les lumières de la foi et de la civilisation ; ils remplissaient une destinée. Dieu dans sa sagesse a voulu former une nation des descendants de race européenne avec celle des diverses tribus indiennes de ce vaste pays, et, nous, métis canadiens-français, nous sommes une tige provenant de cette race, nous avons aussi notre destinée, et comme nos pères sachont la remplir.

Si je consulte encore l'histoire et me demande qui habitait les bords de la Rivière Rouge au commencement du dernier siècle c'était de braves Canadiens-Français nos grands pères, nos pères, leur famille métisse qui le 16 juillet 1818 saluèrent avec bonheur l'arrivée de deux dévoués missionaires dont les noms sont vénérés dans chacune de nos familles ; nos pères leur avaient préparé les voies, remplissant là encore cette destinée.

Dieu, témoin de leur foi, leur envoyait des ministres pour compléter et couronner leur œuvre — vous avez sans doute reconnus dans ces missionaires les regrettés Mgr Provencher et M. Dumoulin qui ont laissé de si bons souvenirs au milieu de nous, et dont l'œuvre a été continuée avec tant de dévouement par leurs successeurs ; avec eux nous avons continué la mission de nos pères en leur servant de rempart au milieu des tribus sauvages. Nous avons été leur interprète et par l'ascendant que nous pouvions exercer sur ces peuplades barbares, nous avons contribué notre part à leur civilisation. Nous remplissions notre destinée.

Maintenant est-ce que notre mission serait terminée, est-ce que notre destinée s'arrêtera là, est-ce qu'il ne reste plus rien à faire? Ah non, messieurs, notre mission n'est pas encore terminée et il reste toujours beaucoup à faire. Il est de notre devoir d'impreigner dans l'esprit de nos enfants les faits héroïques de nos pères, il faut leur faire comprendre que s'ils veulent marcher sur les traces de leurs ancêtres ils n'nt rien à craindre, car ce grain qui a été mis en terre, qui a germé, cette tige dont je vous ai parlé il y a un instant, est devenu un arbre, et cet arbre puissant, nourri d'une sève généreuse, du sang de nos martyrs religieux et politiques, tous ces rameaux continueront à s'étendre pour abriter la nation métisse sur ce continent américain.

Depuis que nous sommes entrés dans la confédération canadienne, nous avons bien des fois été éprouvé, nous avons été obligés de lutter et de combattre presque continuellement pour conserver nos droits et privilèges, qui nous ant été garantis par la constitution et nous n'avons pas trop souffert. Cela est dû au dévouement de notre clergé et de nos hommes d'Etat qui n'ont jamais failli à la tâche. Dans l'intérêt de la Paix, nous avons plus d'une fois été forcés de faire des concessions. Il faut de la tolérance de part et d'autre.

Je dois cependant vous dire que je suis fortement opposé d'en faire trop, de ces concessions. Si nous cédons trop facilement, on nous croira faibles et nous perdrons du terrain pouce par pouce tous les jours.

Lorsqu'on vient toucher à nos droits et nos privilèges, il serait lâche de notre part de nous les laisser enlever sans protester énergiquement.

Je n'ai maintenant que quelques mots à ajouter au sujet de l'union. Il importe de se pénétrer de la grandeur du rôle que nos pères ont joué dans ce pays. Il ne faut pas oublier les nombreuses victoires qu'ils ont remporté, bien que faibles en nombre, en étant unis. Et pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? Pourquoi ne pas suivre leur exemple ? Unissons-nous, faisons disparaître tout dissentiment qui peut exister entre nous. Après tout, au diable les partis. Notre nationalité avant tout. Tenez messieurs, prenez les avis d'un patriote sincère qui vous aime et qui ne désire que votre bonheur, et soyez certains que vous pourrez encore faire poids dans la balance des affaires de l'état. Et malgré tout ce qu'on peut dire de notre nationalité, nous ne sommes pas plus méchants que les autres nations. Il est beau, oui, ça fait du bien au cœur, de pouvoir constater que pas un seul métis-français n'a encore renié ces deux grands principes de sa nationalité, et qu'il a appris sur les genoux de sa mère, sa langue et sa foi religieuse.

Nous devons aimer notre nationalité, notre pays, et pourquoi ? C'est parce que c'est le que nos pères sont nés. C'est parce que c'est sur ce sol qu'ils ont vécu, qu'ils ont aimé, prié, chanté, travaillé, lutté, pleuré, souffert et où ils sont morts. Ne voyons-nous pas toujours leurs traces où ils ont joué, chassé, péché ? N'hésitons pas de vénérer, de baiser le sentier du passage de leur vie.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On tient une grande exposition cette semaine à Brandon.

—On demande immédiatement deux typographes. S'adresser au MANITOBA.

—Remises à mercredi prochain plusieurs communications importantes.

—Chambres à louer, s'adresser chez Mme Paradis, au no. 169, Avenue Provencher.

—Le *Canadian Northern* pousse vigoureusement les travaux d'ameliorations sur sa ligne.

—Les revds Pères Jesuites sont actuellement en retraite sous la direction du rév. Père Harpin S.J.

—A louer, possession au 25 aout, un bureau ou magasin No 42 Avenue Provencher. S'adresser à A. Gauvin.

—Durant la semaine de l'exposition. les accidents sur le terrain ont été assez rares; mais en ville, il y en a eu plusieurs.

—J. B. Leclerc, marchand de tabac, cigares, pipes, articles de fumeurs, en gros et en détail, 15, Avenue Provencher, St-Boniface.

—Des plaintes sont journellement faites contre l'administration des tramways. Les chars sont trop rares et trop encombrés.

—Grand choix de cigares par boites de 25 ou 50 cigares, depuis $1,00 la boite à $15,00. Chez J.B Leclerc, 15, avenue Provencher, St-Boniface.

—Un pélérinage à Ste Anne des Chênes deit partir d'ici vendredi matin, à 8 heures, pour revenir à 4 heures de l'après-midi. Prix de l'excursion, 70 cents.

—La paroisse de St. Jean-Baptiste a été, samedi dernier, le théatre d'un suicide. C'est un nomme Van Bergen. L'enquête a été tenu par le Dr Bélanger.

—On demande un couple sans enfants—femme comme servante générale et mari comme serviteur Bon prix à qui de droit. S'adresser à M. P. Letellier, Manitoba.

—Le fils de M. Chabot, de cette ville, est parti, dimanche soir, pour le grand séminaire de Montréal. Nous souhaitons à notre jeune ami persévérance dans sa pieuse vocation.

—Aux visiteurs de l'Exposition de Winnipeg pour 1907, qui voudront se procurer les meilleurs tabac et cigares ainsi qu'un choix de pipes. Une visite chez J. B. Leclerc au No. 15, Ave Provencher, St-Bonsface.

—PERDU: Depuis la semaine dernière, à Lorette, un cheval blond, le front blanc, et pesant à peu près 1200 livres. Une récompense de $5.00 sera donnée à celui qui le ramènera à M. Charwek, 444, rue King, Winnipeg.

—Un accident sérieux de chemin de fer a eu lieu à Salem, dans le Michigan, E. U. Un train de freigt et un train d'excursionnistes sont venus en collision. Les victimes, sans compter les blessés, se comptent par au delà de trente morts.

—Les soeurs des Saints Noms de Jesus et Marie veinnent de terminer une retraite de dix jours, à l'académie Ste. Marie, Winnipeg, préparatoire à la réouverture des classes, dans le mois prochain. C'est un redemptoriste, le rev. Père Rietvelt, qui a prêché cette retraite.

—Le 26 juillet, jour de la fête de Ste-Anne, un convoi spécial quittera Winnipeg à 8 heures du matin, s'arrêtera à St-Boniface pour delà se rendre à Ste-Anne des Chênes. Le départ de Ste-Anne pour revenir est fixé à 4 P. M. Prix du billet aller et retour pour adultes, $ 0,70 et pour enfants $ 0,35. On se procurera les billets chez le portier de l'Archevêché.

— Pourquoi la corporation de la ville n'emploierait-elle pas la langue francaise pour ses avis aux contribuables canadiens-français? Les employés sont de langue française, notre ville a toujours été considérée comme une ville française; de tous les conseillers, deux seulement sont de langue anglaise! Il n'y a aucune bonne raison d'employer l'anglais quand le français peut l'être.

—Les dames de Saint-Boniface qui ont, cette année comme dans le passé, tenu des tables au profit de l'Hopital, ont su gagner les sympathies du public par leur affabilité à servir. Nous avons admiré leur zèle et leurs grâces, sous la direction générale de madame Lecompte, la présidente de l'association. Nous devons aussi nos compliments à madame Bertrand, qui avait la charge du restaurant et à M. Euclide Beauchamp qui fut obligeant pour les dames et le public. Ces compliments s'adressent à toutes les dames qui ont donné leurs concours à cette bonne œuvre.

—On se propose de mettre en vigueur l'acte concernant l'inspection des viandes, vers le 2 septembre prochain. Les reglements sont à l'étude.

—Un malheureux s'est fait couper le cou, par l'un des chars des tramways, samedi soir, vers onze heures, en face de l'hopital de St Boniface. Son nom est Wheeler, dont la demeure était à Vassar, Man. On croit que cette déplorable mort est plutôt le résultat d'un accident que d'un suicide. Le docteur Lambert a tenu une enquête concluant à la mort accidentelle, résultat de l'ivresse.

—Hier, a Port Arthur, avait lieu mariage de M. E. Cauchon, fils de M. Joseph et de Madame Cauchon, de Winnipeg. La fiancée était Melle Mabel Clavet, de Port Arthur.

M. Eudore Cauchon est le petit fils de l'honorable M. Cauchon, autrefois président du Sénat, ministre et lieutenant gouverneur de notre province.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits et à leurs familles nos sincères félicitations.

—M. l'abbé H. J. Bernier et madame Théberge, les frère et sœur de madame Larrivée, de Notre Dame de Lourdes, qui étaient de passage au Manitoba depuis quelques semaines, sont retournés jeudi dernier dans la province de Québec; ils doivent également séjourner quelque temps à Berthier-Ville, où une autre de leurs sœurs est supérieure au couvent de cette dernière localité. Ils se rendront ensuite à leur domicile, dans le comté de Rimouski.

AVIS AUX GOURMETS

M. F. Cottenier s'est rendu acquéreur du magasin de M. Cazes en face de l'hôtel Mondor et il informe le public de St-Boniface qu'il aura toujours en main toutes sortes de fruits au même prix qu'à Winnipeg, aussi Tabacs, Cigares, Cigarettes.

Bonbons, Limonades, Crême à la glace

Lunch Counter

Coin des Rues Taché et Notre-Dame

Saint-Boniface.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'au 26 juillet 1907 à 5 heures pour le travail suivant: Escalier en ciment et paravents pour l'école de Saint-Boniface. Appareil électrique, persiennes et système d'horloge pour l'école de Norwood.

La plus basse ou aucune soumission nécessairement acceptée.

HOOPER & WALKER,
Architectes.

Chambre 303 McIntyre Block, Winnipeg.

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour bâtisses d'horticulture" seront reçues jusqu'à vendredi midi, le 26 juillet 1907 pour la construction d'une bâtisse d'horticulture en brique et en pierre, sur les terrains du Collège agricole à St-Charles.

Un chèque acceptée pour 5 pour cent du montant doit accompagner chaque soumission; ce chèque sera cancellé au cas où la personne soumissionnant refuse ou néglige de remplir le contrat, si elle est appele à le remplir.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'architecte provincial, aux bâtisses du parlement.

La soumission la plus basse ou aucune autre n'est nécessairement acceptée.

R ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

SOUMISSIONS

Des soumissions scellées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour Subway" seront reçu jusqu'à mercredi midi, le 31 juillet 1907, pour la construction d'un subway tel que sera requis pour le système du telephone gouvernemental dans la Ville de Winnipeg.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du commissaire des chemins de fer, aux bâtisses du gouvernement, Winnipeg.

Un chèque acceptée pour un montant egal à 5 pour cent du prix doit accompagner la soumission.

La soumission la plus basse ou aucune autre n'est nécessairement acceptée.

J. H. HOWDEN,
Ministre des chemins de fer, téléphones et télégraphes.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille., Bon surtout pour les enfants. Prix: 25c la bouteille.
L. R. BARIDON, Montréal.

M. SWEENEY

Contracteur

EXCAVATION, OUVRAGES en CIMENT

CONNECTION DE CANAUX D'EGOUTS UNE SPECIALITE

Sciage de Bois

170 RUE EUGENIE, - NORWOOD

Maladies des Enfants

Des milliers de mères témoignent la merveilleuse efficacité du célèbre

Sirop du Dr Coderre

POUR LES ENFANTS

C'est un calmant éprouvé, agréable, souverain pour la dentition, les dérangements d'estomac, les troubles des intestins.

Les médecins et les nourrices le recommandent. Voyez à ce que le Portrait du Dr Coderre et sa signature se trouvent sur chaque bouteille. N'acceptez pas les imitations dangereuses.

Prix 25 cents la bouteille chez votre Pharmacien ou par la malle sur réception du prix.

The WINGATE CHEMICAL CO. Ltd.
Seule, Propriétaire,
Montréal.

Stanton's Pain Reliet

Remède de famille pour usage interne et externe.



HENRY de ROCHEBOUET

Real Estate and Insurance

CHAMBRE 1

BANQUE DES MARCHANDS

WINNIPEG

TELEPHONE 6594

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allan Line, St. John à Liverpool.
Parisian .... 6 Avril
Allan Line, Halifax à Liverpool.
Virginian .... 12 Avril
Dominion Line, Portland à Liverpool.
Kensington .... 6 Avril
Dominion .... 13 Avril
Can. P. Ry. Lines, St. John à Liverpool.
Empress of Britain .... 5 Avril
Lake Champlain .... 12 Avril
Donaldson Lne, St. John à Glasgow.
Salacia .... 6 Avril
Cassandra .... 13 Avril
White Star Line, New-York à Liverpool.
Teutonic .... 3 Avril
Baltic .... 10 Avril
White Star Line, Boston à Liverpool.
Cymric .... 25 Avril
Cunard Line, New-York à Liverpool.
Lucania .... 6 Avril
Caronia .... 9 Avril
Cunard Line, Boston à Liverpool.
Ivernia .... 2 Avril
Saxonia .... 16 Avril
French Line, New-York à Havre.
La Lorraine .... 4 Avril
La Bretagne .... 6 Avril
Athiantic Transport Co., New-York à London.
Minnetonka .... 6 Avril
Minneapolis .... 13 Avril
american Line, New-York à Southampton.
New-York .... 13 Avril
St. Louis .... 20 Avril
Red Star Line, New-York à Antwerp.
Kroonland .... 6 Avril
Vaverland .... 13 Avril
North German Lloyd Line, New-York à Bremen.
Grosser Kurfuerst .... 4 Avril
Kaiser Wilheim II .... 9 Avril
Hamburg American, New-York à Hamburg
Graf Waldersee .... 6 Avril
Bleucher .... 11 Avril

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du mondes service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer Anverps et autres points sur le continent Pour plus d'informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G. S. S. A.
Chambre 107, C. P. R. Depot.
Tel. 761-762. Winnipeg Man

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS BOOKSTORES 5c



AGENTS POUR LA

FAMEUSE MACHINE A ÉCREMER

LA NATIONALE

La meilleure
La plus simple.
La moins dispendieuse.
La plus facile à opérer.

A LOUER

Un haut de maison située sur la rue Notre-Dame, No. 172.

S'adresser à

M. THOMAS BOUCHARD.

TERRE A VENDRE

Une belle terre à 2 milles de Somerset bien bâtie, toute clôturée, 100 acres de culture, à bon marché Pour plus ample informations. S'adresser à

EUCLIDE LANDRY,
Somerset, Man.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE. 5c

Allaire & Bleau

AVENUE TACHE - - SAINT-BONIFACE

Vous trouverez a notre établissement une ligne complète de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile a Machine, Poele a Cuisine, Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de Ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparés de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant, toute compétition au comptant seulement.

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poêle et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

Agents d'Assurances contre le Feu.

Allaire & Bleau

Saint-Boniface.

The LIQUOR LICENSE ACT

The following applications to transfer Hotel Licenses have been received and will be considered by The Board of License Commissioners for License District No 4, at the Office of the Chief License Inspector, on the thirty-first day of July A. D. 1907, at the hour of 8 P.M. Winnipeg.

Transfer of the License of the Woodbine Hotel, at Bedford, from A. Shatella to Soloman, Plopper.

Transfer of the License of the Norwood Hotel, (St. Boniface) from, A. Martineau to J. Levin & M. D. Lyons.

Transfer of The License of The St. George Hotel, from H. W. Norman to R. C. Piper.

S. H. DICKSON,
Chief License Inspector.

Dated at St. Boniface this 9th day of July A.D. 1907.

Ville de St. Boniface

Le Conseil ayant décidé de paver le Chemin Ste Marie, de l'avenue Taché à la Seconde Avenue, et l'avenue Taché, de la rue Eugénie au Chemin Ste Marie, avis est donné par les présentes qu'en vertu du Règlement des égoûts. tous les proprietaires de terrains, même vacants, sur le parcours des rues ci-dessus nommées, auront à faire la connection aux frais du propriétaire et le coût en sera chargé à la propriété intéressée.

Toute connexion doit être faite sous la surveillance et la direction de l'Ingénieur de la Ville et seulement après qu'un permis aura été obtenu du dit Ingénieur.

Saint-Boniface, le 18, Juin, 1907.

J. B. COTE,
Secrétaire-Trésorier.

GUERIE DE TROIS MALADIES, CONSTIPATION, BEAU MAL, DYSPEPSIE

NE CRAIGNEZ PAS DE PUBLIER MA GUERISON, CAR JE SUIS EN PARFAITE SANTE—AINSI PARLE Mme J. B. LAVOIE, DE STOKE CENTRE, QUE.

On cherche à acquérir la richesse et chacun est persuadé qu'il est, pour la conserver, des procédés utiles à connaitre. Les colonnes financières sont lues attentivement par tous ceux qui ont quelques sous de plomb; le moinde petit capitaliste discute avec aisance et assurance les cours de la Bourse, les dividendes, etc.

Mais, par exemple, on s'occupe beaucoup moins de la santé, on la considère comme un bien de naissance mystérieux et simple à la fois, obscure par son origine et aisé à porter puisqu'il n'y a qu'à se laisser vivre.

Encore, si l'on savait ce que c'est, ou à peu près, que la santé! Mais même cette notion échappe à beaucoup de gens. C'est très fâcheux, parce que l'ignorance nourrit de très détestables préjugés et empêche tout effort raisonnable vers le premier des biens de ce monde.

Et, d'abord, on croit que la force musculaire est la santé. C'est une grave erreur. Il est de véritables athl[illegible] porter à bras tendus des haltères énormes et qui sont de petits enfants à l'égard de la plupart des maladies, qui les terrassent au premier écart de régime et les laissent couchés sur le flanc, geignant et confus.

Par contre, de petites Canadiennes, ne pesant pas 100 livres, mais ayant soin de se fortifier avec les "Pilules Rouges" supportent des épreuves qui écraseraient des géants.

La femme, en somme, jouit d'une santé supérieure à celle de l'homme, tout en étant plus faible que lui. Elle vit plus longtemps, ainsi que l'établissent toutes les statistiques. C'est que, plus régulière, elle a aussi un organisme plus robuste. A tort, les romanciers et aussi certains idéalistes la représentent comme une fleur délicate que le moindre souffle fait plier et ternir. Ces inventions sont des compliments inventés par la galanterie? Et le plus curieux est que beaucoup de femmes réussissent, en s'y efforçant, à réaliser ce type artificiel, ce faux modèle de leur sexe. En vérité, la femme est naturellement plus résistante que l'homme, surtout si elle prend soin de ce qui est sa force: du sang dont elle fait une dépense beaucoup plus considérable que l'homme.

Ce que peut supporter une femme qui a pris soin de conserver, au moyen d'un régime sage, des Pilules Rouges, un sang pur et vigoureux, c'est admirable!

Ainsi, voici la lettre d'une petite femme ne pesant que cent livres, ayant eu sept enfants, et que les Pilules Rouges ont guérie de trois maladies qu'elle avait en même temps; constipation chronique, congestion interne, dyspepsie.

N'est-ce pas un vrai triomphe pour ces merveilleuses Pilules Rouges.

Stoke Centre, 5 Février 1906.

Messieurs les Médecins,

C'est avec grande joie que je vous écris pour vous faire savoir que les Pilules Rouges m'ont guérie de trois maladies dont je souffrais, une constipation incessante, une congestion interne et la dyspepsie. Le portrait a été pris quand je ne pouvais plus marcher et que je pensais mourir. J'avais même été administrée. C'est vous dire dans quel état j'étais! Maintenant, grâce aux Pilules Rouges, j'ai le bonheur de vous dire que je suis parfaitement bien. Vous n'avez pas à craindre de publier ma guérison, car je suis en parfaite santé.

Je reste votre toute dévouée,

Dame J. B. LAVOIE,
Stoke Centre, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent et leur action est durable. Chaque femme qui les prend purifie et enrichit son sang, redouble ses forces, fait disparaitre les maux dont elle souffre, comme anémie, chlorose, neurasthénie, irrégularités, palpitations, etc., etc., elle maintient le fonctionnement de tous ses organes, en un mot s'assure une bonne santé.



Mme J. B. LAVOIE, Stoke Centre, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS.—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleur.

Le pays où l'homme peut faire le plus, dans peu de temps et sans beaucoup d'effort

EN 1906.

1. 3,141,537 acres ont produit 61,250,413 minots de blé, une moyenne de 19 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont depensé au dessus de 1,515,085 dans la construction de bâtisses.
3. Les retours de la construction a Winnipeg prouvent qu'il a été dépensé dans cette ville $13,000,000.
4. Un collège agricole est établi.
5. Le prix des terrains augmente toujours. Ils se vendent maintenant de $6.00 à $50.00 l'acre.
6. Le Manitoba a 45,000 cultivateurs riches.
7. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres cultivables, prairie vierge prête à la culture.

AUX NOUVEAUX COLONS

Venant à l'Ouest—Ne passez pas le Manitoba sans voir les riches terrains et ses avantags Arrêtez à Winnipeg et renseignez-vous sur les conditions et a location des homesteads, sur le prix et la valeur des terrains du gouvernement provincial et des chemins de fer.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

Pour information spéciale voyez

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

G. Olafson & Co.

FARINE D'AVOINE, ET VARIETES DE TOUTES LES FARINES, GRAINE DE LIN ET SARRAZIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

J. P. Raleigh,

D.D.S.—DENTISTE.

No. 536½, Rue Main, Winnipeg

BLOC CHRISTIE,

Coin des rues Main et James

La population française sera toujours certaine d'avoir satisfaction en allant chez M. le Dr Raleigh. Ouvrage garanti

N'oubliez pas la place:—

536½, *Rue Main, Winnipeg*

PERDU

A Steinback, le 15 juin un cheval brun, le front blanc et une patte de derrière blanche, aussi un licou et un morceau de cable. Une récompense de $5 sera payée à toute personne qui le ramènera au soussigné.

N. ZAFFUR,
736 Pritchard Ave.
Winnipeg.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

PHARMACIE Dr GERVAIS

Est deménagé aux

Nos. 288 et 232

depuis lundi

LE 22 AVRIL

porte voisine du Commercial Hotel, Rue Main, Winnipeg

Ayant réduit considérablement mes dépenses je serez en position de vendre les remèdes à très bas prix.

Une attention particulière sera donnée aux malades comme medecin.

HEURES DE CONSULTATIONS

De 8 heures a. m. à 11. heures p. m.

Telephone 696

DR. GERVAIS

Winnipeg 16 Avril 1907.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 12

"Il nous est défendu d'aimer, "quelqu'un, fût-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMMELINE RAYMOND.

X

Depuis huit jours, l'appartement du boulevard de Courcelles, était rouvert. Mlle Anne retrouvait avec volupté ses pénates chéris qu'elle n'avait cessé de regretter. M. Fortuné, quoiqu'il vantât bien haut les charmes de la nature, était au fond trop Parisien pour ne pas se trouver charmé de cette réinstallation. Emile regrettait peut-être le jardin de la rue Saint-Louis et le sentier du nid d'amour, mais le temps lui manquait pour y songer beaucoup. Ses heures se trouvaient absorbées par les visites, les courses, les répétitions de sa pièce. *La pièce d'Emile!* c'était pour l'instant le sujet de toutes conversations. Clotilde y prenait un intérêt qu'elle n'avait jamais témoigné à l'auteur: peut-être cela venait-il de la fameuse toilette ponceau; ou peut-être l'affection de Clotilde pour son ami d'enfance était-elle plus sérieuse, au fond, qu'elle ne le disait et ne le pensait. M. Fortuné, après s'être bien fait tirer l'oreille pour la patronner, se mettait maintenant en quatre, désireux de dégager sa responsabilité en cas d'insuccès. Il n'était pas jusqu'à Mlle Anne qui ne s'y intéressât. Elle avait demandé à Emile la faveur d'une lecture pendant laquelle ses yeux s'étaient tenus héroïquement ouverts, malgré l'habitude quotidienne d'une petite sieste, le soir, après dîner. L'auteur s'était trouvé infiniment flatté d'une telle exception à la règle.

Lolita était peut-être celle qui en parlait le moins, mais qui y pensait le plus. Elle avait des motifs tout personnels de s'y intéresser et sentait bien que cette représentation serait une date décisive dans sa vie.

L'après-midi du grand jour, Emile qui devait dîner près du théâtre, vint voir une dernière fois son parrain. En sortant du cabinet de M. Fortuné, il entra dans le salon où Lolita se trouvait seule, occupée à un ouvrage d'aiguille.

—Mademoiselle, dit-il, en souriant, je viens vous répéter un vers de la romance que vous préférez:

Vous qui priez, priez pour moi.

—Certainement, répondit avec chaleur la jeune fille: je prierez pour vous, monsieur, n'en doutez pas.

—J'ai encore, ajouta-t-il d'une voix plus basse et en pâlissant un peu, une autre requête à vous faire, mais je n'oserai l'exprimer qu'après la représentation, en cas de succès.

Lolita comprit. Elle releva franchement la tête et répondit:

—Vous me trouverez favorablement disposée, monsieur, *dans tous les cas*. Elle appuya sur ces derniers mots, lui donnant bien à entendre, généreusement, que le succès qu'elle désirait pour lui n'était pas une condition pour elle. Il lui semblait que cette pensée le rendrait moins malheureux en cas d'échec.

Le jeune homme en fut profondément touché. Retenant la main qu'elle lui avait tendue, en signe d'adieu et d'encouragement, il y posa respectueusement les lèvres, puis sortit, sans rien dire de plus. Il rentra un instant chez M. Fortuné avant de partir, pour lui communiquer la parole d'espoir qu'il venait d'entendre.

Quand il descendit, Lolita alla vers la fenêtre pour le suivre du regard. Sa destinée était écrite, maintenant; ce qui venait de se passer équivalait à une promesse. Elle en éprouvait une satisfaction paisible faite surtout de la pensée du bonheur qu'elle donnerait, et de la tranquilité à voir sa vie fixée.

Lolita éprouvait le besoin de confier à Pepa cette grande nouvelle. Il restait quatre heures avant le dîner, elle avait tout le temps. Elle se rendit chez M. Fortuné pour lui demander l'autorisation de courir bien vite rue de Condé. Celui-ci la reçut de la manière la plus affable. Il avait été mis au courant par Emile et dit tout simplement:

—Permettez-moi d'embrasser la charmante fiancée, en guise de félicitation. Ma chère enfant, je suis heureux pour mon filleul de l'espoir que vous lui avez donné; heureux aussi pour vous, car Emile est très doux, très rangé et rendra, j'en suis sûr, sa femme heureuse. Il ne me reste plus à lui souhaiter que le succès.

Lolita reçut de bonne grâce le compliment et le baiser presque paternel de son maître. Elle lui exposa le désir qu'elle avait de faire une apparition rue de Condé.

—Oui, mon enfant, dit M. Fortuné: je vous y autorise de tout mon cœur. Offrez mes respectueux compliments à votre chère marraine et dites-lui, ajouta-t-il en souriant, que j'aurai bientôt le bonheur de lui faire une visite officielle.

Lolita sortit, toute rouge, et courut à l'omnibus. Il allait lentement sur le pavé gras, mais elle ne songeait pas à trouver le temps long. Un monde de pensées s'agitaient dans sa tête. Tout ce qu'elle voyait lui semblait avoir un sens nouveau. Un jeune homme et une jeune femme marchaient, se donnant le bras et se regardant tendrement: elle marcherait ainsi, au bras d'Emile. Une charmante petite maison, fermée par une grille recouverte de lierre, attira ses regards: quand Emile serait célèbre, ils pourraient habiter une maison semblable. La plus belle chambre serait pour Pepa, car Pepa primait tout encore et c'est vers elle surtout que volait le cœur de sa filleule. Qu'allait-elle dire, la chère créature? Elle serait bien heureuse sans doute, d'une joie folle, avec son tempérament bouillant.

Aussitôt la porte ouverte:

—Réjouis-toi, Pepa: je me marie!

—Dios mio! tou te maries, nina? avec M Emile?

—Oui, tu l'as deviné. Mais, pourquoi fais-tu la grimace? Tu sais bien que je ne te quitterais pas pour un empire. Tu viendras avec nous: tu choisiras ta chambre, ou plutôt je te la choisirai pour qu'elle soit la plus belle. Ecoute, je viens de voir une petite maison qui nous irait à ravir; quatre fenêtres de façade, deux étages seulement et une jolie grille devant. Cela te plaira-t-il, madrina.

—Et M. Emile?

—Oh! ce qui me plaira lui plaira. Mais toi, que préférerais-tu, ce quartier-ci ou la rive droite? Et Lolita, les yeux fixés sur les yeux de Pepa, les mains enlacées dans les siennes, lui souriait avec une tendresse qui toucha l'Espagnole jusqu'aux larmes. Cependant, celle-ci secouait la tête d'un air mécontent.

—Tou ne l'aimes pas, dit-elle gravement: il ne faut pas épouser un homme qu'on n'aime pas.

—Comment! s'écria la jeune fille, surprise d'une telle réponse, au lieu de l'enthousiasme auquel elle s'attendait. Où vois-tu que je ne l'aime pas, s'il te plaît?

—Tou penses trop à moi: tou ne devrais penser qu'à loui.

—Par exemple! s'écria Lolita, avec une indignation sincère: toi, ma marraine ma seconde mère, qui m'as aimée et choyée depuis mon enfance, tu voudrais que je t'oublie pour un monsieur que je ne connais que depuis quatre ans et qui ne m'a demandée qu'aujourd'hui! Mais, voilà trois heures: il faut que je te quitte et nous nous sommes à peine vues, quel ennui!

—Tou vois bien que tou ne l'aimes pas.

—Mais si, je l'aime: pourquoi me répètes tu toujours cela?

—Parce que tou devrais être contente de voir passer le temps quand il n'est pas là tou devrais ne pas pouvoir rester *oune minoute* sans loui.

Et l'Espagnole, sans se lever, étendit sa main brune vers le piano, y piqua quelques notes graves, puis chanta, de sa voix d'or.

Yo te quisiera estar viendo
Treinta dias cada mes,
Siete dias en semana,
Cada minuto, una vez.

Je te voudrais voir
Trente jours chaque mois,
Sept jours par semaine,
Chaque minute, une fois.

—Voilà, dit-elle, en plongeant ses yeux de jais dans ceux de sa filleule, voilà, nina, comment on aime.

Lolita éclata de rire.

—Tu es romanesque, sais-tu madrina? c'est toi qui es la nina, et moi, la personne raisonnable. Peux tu penser que je t'oublierais pour qui que ce soit au monde quelle folie!

Et la jeune fille serrait Pepa contre son cœur, en la couvrant de baisers que celle ci lui rendait avec usure, souriant et répétant quand même:

—Tou verras que j'ai raison: tou ne l'aimes pas.

Il fallut se séparer. Lolita, rendue à son omnibus, y fit un examen de conscience, car les paroles de Pepa, tout en lui paraissant exagérées et romanesques, l'avaient un peu troublée. De cet examen il résultat que la jeune fille croyait sincèrement aimer Emile. Elle avait pour lui un intérêt affectueux; elle désirait le rendre heureux et voulait tout faire pour cela.

Malgré tout, tandis qu'arrivée dans sa chambre, elle dénouait les brides de son chapeau, sa mémoire lui rappelait avec insistance les paroles de Pepa. "Tou ne l'aimes pas."

Clotilde ne la laissa pas longtemps à ses rêveries. La robe ponceau et la robe bleu céleste étaient étalées sur le lit de la grande chambre de Mlle Anne où devaient se faire toutes les toilettes. Il fallait préparer les fleurs, car le coiffeur allait venir, aussitôt après le dîner.

(A suivre)